

Les entreprises françaises engluées dans les retards de paiement

Malgré les aides accordées par le gouvernement depuis le mois de mars dernier, les entreprises françaises tirent encore la langue au moment de payer leurs fournisseurs.

Temps de lecture : minute

8 octobre 2020

Enjeu prioritaire pour le gouvernement pendant le confinement, les retards de paiement accusent une baisse générale en Europe mais pas en France, d'après le tracker sur les retards de paiement des entreprises réalisé par Sidetrade, éditeur de logiciel. Les taux explosent dans certains secteurs, encore durement frappés par les mesures sanitaires, la fermeture des frontières et les quatorzaines imposées.

Menée auprès de six pays européens (France, Royaume-Uni, Espagne, Italie, Belgique, Pays-Bas) et 3,7 millions d'entreprises, l'analyse des retards de paiement est sans appel. Dans la majorité des cas, ils ont diminué de 12 à 17% depuis mi-mars excepté pour la France et l'Espagne. Dans l'Hexagone, en effet, ce taux est passé de 19% entre le 1er janvier et le 10 mars 2020 à 25% en moyenne au 28 septembre 2020. Un taux équivalent à celui du Royaume-Uni, à l'exception faite que le sien atteignait les 30% avant le confinement, ce qui témoigne tout de même d'une légère amélioration.

Au total, les entreprises françaises accusent une hausse de 31% des retards de paiement depuis la mise en place du confinement le 17 mars dernier. Malgré ces mauvais chiffres, la situation est tout de même

encourageante comparée au moins d'août où les retards de paiement atteignaient les 38%.

Mais, la situation reste encore très tendue. Le dernier bilan de la startup Rubypayeur, spécialisée dans les procédures de recouvrement, révèle une croissance des demandes de recouvrement en septembre. La situation financière des entreprises reste loin d'être stabilisée.



À lire aussi

Entreprises, attention à la rétention de trésorerie !

Le commerce, l'hôtellerie, la restauration et le tourisme encore dans la tempête

Certains secteurs sont évidemment plus touchés que d'autres, notamment ceux dont l'activité reste encore limitée et impactée par la situation sanitaire. À l'échelle des six pays analysés, l'industrie manufacturière, le transport et la logistique ainsi que l'information, la communication et les technologies sont les domaines les moins touchés par les retard de paiement, entre 15 et 22%. A contrario, ceux-ci

demeurent importants dans le service public et l'enseignement (34%), la finance, l'assurance et l'immobilier (39%) et l'agroalimentaire (46%) avec des taux parfois bien au-deçà de ceux calculés avant la pandémie.

En comparant le nombre de retards de paiement entre le début du confinement et fin septembre, les secteurs les plus durement frappés sont le commerce de détail (+ 97%) les activités de service (+ 57%) et le secteur des voyages, du tourisme et des loisirs (+ 49%).

Une situation corroborée à l'échelle nationale par la dernière étude réalisée par Rubypayeur auprès de 5 000 entreprises françaises, selon laquelle le commerce et l'hôtellerie restauration cumulent à eux seuls 38% des retards de paiement, suivi par le secteur du conseil (6%).

Malgré le déconfinement et la reprise de nombreuses activités, la situation reste encore tendue pour les sociétés françaises et les mesures sanitaires récemment déployées en France et en Europe pour réduire la propagation de l'épidémie ne devraient malheureusement pas arranger la situation de certaines professions.